



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 21 mai 2021

France Relance : Appel à projet aide aux investissements en exploitation pour le développement des protéines végétales – Forte mobilisation de la profession agricole autour de la culture des protéines végétales

→ L'objectif :

aider les investissements en agroéquipements des exploitations agricoles portant sur des matériels pour la culture, la récolte et le séchage des espèces riches en protéines ainsi qu'au développement des sursemis de légumineuses fourragères.

→ Les exploitations concernées :

- exploitants agricoles à titre principal d'au moins 18 ans et n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite ;
- GAEC, EARL et SCEA ;
- exploitations des lycées agricoles ;
- entreprises de travaux agricoles ;
- CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) et GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) formés exclusivement par des agriculteurs à jour de leurs obligations fiscales et sociales et disposant d'une comptabilité et assujettis à la TVA.

→ Les Aides

le taux d'aide est de 40 % des investissements éligibles augmentés de 10 % pour les nouveaux installés et/ou jeunes agriculteurs et pour les CUMA.

→ Les investissements éligibles :

- matériels pour la culture, la récolte des espèces riches en protéines, le séchage des légumineuses fourragères ainsi que le stockage sur l'exploitation ;
- les semences permettant l'enrichissement des prairies en légumineuses fourragères.

→ Bilan du dépôt des dossiers :

- au niveau de la région Centre-Val de Loire, un total de 105 dossiers déposés pour une enveloppe globale de 1 764 005 € ;
- le département du Cher a déposé 26 dossiers pour un montant total d'enveloppe sollicité de 538 153 €, soit 30,50 % des subventions demandées par la région Centre-Val de Loire.

Au regard de l'intérêt porté par la profession agricole aux 2 premiers appels à projets, un troisième sera lancé à l'automne sur le même sujet.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX